

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

**- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n°
889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté
interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010**

1. Numéro du document : AB - 01115678 - 21 - 2				
2. Nom et adresse de l'opérateur : EARL DU CHATEL DELACOUR 4 La Rouchonne 33330 - VIGNONET Activité principale : Producteur		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16		
4. Catégories de produits/activité : <i>Productions végétales :</i> Raisin de cuve <i>Produits transformés et process :</i> <u>Marque :</u> Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Saint Emilion 2020, 2021 Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Saint Emilion Grand Cru 2020, 2021 Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Saint Emilion 2019 Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Saint Emilion 2019 barrique Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Lalande de Pomerol 2019	5. Définis comme :	6. Période de validité		
			du :	au :
		biologique	14/09/2021	31/03/2023
		biologique	07/12/2021	31/03/2023
		biologique	07/12/2021	31/03/2023
		en conversion	07/12/2021	31/03/2023
	en conversion	07/12/2021	31/03/2023	
	en conversion	07/12/2021	31/03/2023	
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		7. Date de contrôle : 07/12/2021		

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 20/12/2021
Le Directeur, François LUQUET

